



SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Morgane VENTURA

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

**« *L'accommodement raisonnable comme
nouvel outil dans la lutte contre la
discrimination – Etude de droit comparé
(Etats-Unis, Canada, Suisse)* »**

**Mardi 28 juin 2022 – 14h15
Salle 3050 – Uni Mail**

Sous la présidence du professeur Bénédicte FOËX, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- M. Frédéric BERNARD, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- Mme Maya HERTIG RANDALL, vice-doyenne et professeure à la Faculté de droit, Université de Genève (directrice de thèse) ;
- M. Michel HOTTELIER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Adriano PREVITALI, professeur à la Faculté de droit, Université de Fribourg.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique